



COMMUNIQUÉ

Conakry, le 17 mars 2023

## 9<sup>ème</sup> REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCRG DU 17 MARS 2023

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu sa neuvième réunion ordinaire, le vendredi 17 mars 2023, sous la Présidence de Elhadj Mohamed Lamine CONTE, Premier Vice-Gouverneur de la Banque Centrale, représentant Dr Karamo KABA, Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée, Président du Comité de Politique Monétaire.

Au cours de cette session, le CPM a passé en revue les évolutions récentes de la conjoncture internationale et nationale, ainsi que les perspectives macroéconomiques à court et moyen termes.

Au niveau international, le Comité a noté que les effets de la guerre en Ukraine, les pressions inflationnistes et la résurgence de la pandémie en Chine continuent d'affecter l'économie mondiale. La croissance économique a ralenti en Zone Euro et en Chine, tandis qu'elle s'est accélérée aux Etats-Unis et au Japon.

Le contexte international et les politiques de resserrement monétaire ont contribué au ralentissement du rythme de progression des prix aux Etats-Unis et en Zone Euro, alors qu'au Japon, l'inflation s'est accentuée, en raison du niveau des prix des produits énergétiques et alimentaires. Ce contexte a également participé à la baisse de l'indice des matières premières du FMI.

Toutefois, au vu des développements récents dans certaines économies, comme les Etats-Unis d'Amérique et la Zone Euro, l'inflation semble avoir franchi son pic et devrait ralentir en 2023.

Sur le plan national, le Comité a relevé que malgré le contexte économique international difficile, la croissance économique s'est établie à 5,2 % en 2022, en raison de la bonne performance enregistrée, principalement par les secteurs primaire et secondaire, et dans une moindre mesure, par le secteur tertiaire. Le comité a noté une dégradation des indicateurs budgétaires. En effet, le solde budgétaire base engagement (dons inclus) a enregistré un déficit de GNF 2 189 milliards, soit 4,7 % du PIB au quatrième trimestre 2022, contre un déficit de GNF 1 054,5 milliards, soit 2,7 % du PIB au trimestre précédent.

En hausse de 22,2%, en glissement annuel, la masse monétaire s'est située à GNF 49 598,5 milliards à fin décembre 2022, en raison de l'accroissement simultané des avoirs extérieurs nets et des avoirs intérieurs nets. La base monétaire s'est améliorée de 6,1 %, en glissement annuel, pour atteindre GNF 18 534,7 milliards à fin décembre 2022. Cet accroissement est porté par les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

La liquidité globale du système bancaire s'est accrue de 33,6 %, en glissement annuel, pour s'établir à GNF 6 660,7 milliards à fin décembre 2022. Cette hausse est imputable à l'amélioration des réserves obligatoires et des encaisses des banques, et contenue par la baisse des réserves excédentaires.

Sur le marché des changes, le Comité a relevé qu'en glissement annuel, comme au trimestre précédent, le franc guinéen s'est apprécié de 7,6 % par rapport au dollar et de 13,6 % par rapport à l'euro sur le marché officiel. Cette appréciation s'est expliquée par la hausse de l'offre de devises en lien avec le renforcement des mesures de rapatriement des recettes d'exportation.

Le Comité a noté qu'au quatrième trimestre 2022 l'excédent de la balance commerciale des biens s'est établi à USD 1 023,5 millions, soit une forte réduction de 69,3 % en glissement annuel. Cette réduction est liée à la baisse des exportations des produits miniers, dans un contexte de progression modérée des importations des biens.

En décembre 2022, le taux d'inflation en variation mensuelle a baissé de 0,1 % par rapport à novembre 2022, résultant de la diminution des prix constatée à Boké, Kankan, Faranah et N'Nzérékoré. La baisse a été atténuée par les hausses enregistrées à Conakry, Mamou, Kindia et Labé.

En glissement annuel, l'indice harmonisé des prix à la Consommation dans la région de Conakry s'est accru de 8,6 % en décembre 2022.

En termes de prévision, le Comité a noté que l'inflation dans la région administrative de Conakry, en glissement annuel, pourrait s'établir à environ 8,3 % au quatrième trimestre 2023. Ce taux d'inflation est expliqué par sa persistance et la surévaluation du taux de change, dans un contexte d'écart de production négatif et de progression modérée de la masse monétaire.

Le Comité a pris note des principaux risques qui pèsent sur l'inflation, qui sont : (i) la contraction de la demande extérieure des exportations des produits miniers et l'augmentation du coût des produits importés, en lien avec l'environnement international ; (ii) l'incertitude économique et la méfiance que pourraient avoir les opérateurs économiques en cas de crise socio-politique.

Cependant, ces effets pourraient être atténués, entre autres, par la maîtrise du coût du transport et des prix relatifs des biens, en lien avec l'intensification des travaux de reconstruction des infrastructures routières dans tout le pays et le respect de leurs calendriers d'exécution, ainsi que par l'application des mesures d'interdiction d'exportations de certains produits alimentaires et la poursuite du contrôle des prix des produits alimentaires sur le marché local.

Le Comité a souligné qu'avec les perspectives sur l'inflation, l'écart du taux d'intérêt devrait rester positif autour de 0,13 point de pourcentage au premier trimestre 2023. Cela indiquerait une orientation prudente de la politique monétaire pour répondre à l'écart positif d'inflation, dans une situation d'écart de production négatif.

Au regard de l'écart négatif de production et de l'écart d'inflation faible, le Comité de Politique Monétaire a décidé de conduire une politique monétaire prudente, en maintenant le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires, respectivement, à 11,5 % et 15 %.

*Fait à Conakry, le 17 mars 2023*

Le Président du Comité de Politique Monétaire

Dr Karamo KABA